

APPEL A PROJETS OUVERT 2020

Disciplines concernées: SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DROIT, SCIENCES MÉDICALES, SCIENCES ÉCONOMIQUES...

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) vise à produire et à améliorer la connaissance des phénomènes de maltraitance et/ou de mise en danger envers les mineurs ainsi que les effets des mesures de protection et d'éducation mises en œuvre.

Le Conseil scientifique de l'ONPE et le Conseil d'administration du GIPED conviennent chaque année de proposer un appel à projets ouvert à des équipes de recherche de toutes les disciplines concernées par ces phénomènes.

La diversité des travaux de recherche dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance en danger conduit le conseil scientifique de l'ONPE et le conseil d'administration du GIP Enfance en Danger à renouveler pour l'année 2020 un **appel à projets ouvert**. Celui-ci est complété par un appel à projets thématique (dont le texte peut être téléchargé sur le site www.onpe.gouv.fr).

L'objectif du présent appel à projets est de **développer l'étude de questions émergentes** dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques ou politiques exerçant dans le champ de la protection de l'enfance.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Les projets pourront faire émerger des recommandations au niveau des pratiques de terrain et des politiques publiques dans le cadre français (y compris par la comparaison avec d'autres pays) afin de mieux prendre en compte les résultats des études de recherche et d'évaluation, d'élaborer ou rendre reproductibles des programmes ou dispositifs.

Les projets devront faire apparaître des **recommandations opérationnelles** à partir des recherches conduites afin d'aider les décideurs publics à repérer les meilleures pratiques en matière de protection de l'enfance.

Les projets pourront également faire émerger des connaissances, des recommandations ou des outils permettant d'améliorer la formation des professionnels.

Les projets favorisant des expérimentations pratiques innovantes à partir d'une approche pluridisciplinaire seront fortement appréciés.

Par ailleurs, le conseil scientifique sera particulièrement attentif à ce que les auteurs des projets aient anticipé les questions d'accès aux terrains, de relations avec les professionnels, les institutions, les services, les associations, etc. susceptibles de favoriser ou de permettre le contact avec les sources d'information et/ou les personnes ressources. Les accords de principe formalisés par les services concernés, le cas échéant, sont dans ce cadre fortement recommandés.

Le Conseil scientifique sera également attentif à ce que les auteurs aient réfléchi au cadre éthique et déontologique de leur projet, notamment aux mesures à mettre en place pour garantir que leur démarche soit respectueuse des personnes impliquées et/ou rencontrées dans le cadre de la recherche (obtention du consentement éclairé, passage en comité éthique, en comité de protection des personnes, etc.).

Enfin, les projets qui engagent une équipe pluridisciplinaire seront fortement appréciés.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers seront constitués des éléments suivants :

- dossier administratif et financier (à télécharger sur le site de l'ONPE) ;
- texte du projet qui ne devra pas dépasser 10 pages (hors annexes). Police : Times New Roman taille 12 pour le corps du texte et 10 pour la bibliographie. Interligne : simple ou 1,5 ligne ;
- le résumé du projet de recherche (une page, 1800 signes).

La durée du projet ne pourra excéder 18 mois.

Les répondants veilleront à bien mettre en évidence la structure qui porte la recherche ainsi que les partenariats mis en œuvre.

La méthode, en particulier les modalités d'accès au terrain, le recueil des données empiriques et le dispositif éthique et déontologique, fera l'objet d'une attention particulière.

Le budget sera détaillé et, le cas échéant, les financements complémentaires seront précisés selon qu'ils aient été sollicités ou obtenus.

Les conventions établies pour le financement de ces recherches correspondent à un modèle type dont les termes ne pourront être modifiés. Les équipes sont invitées à se rapprocher des autorités signataires, juridiques et comptables, lors de l'élaboration du projet. Le modèle de convention, selon que la TVA soit applicable ou pas, est unique (il peut être téléchargé sur le site de l'ONPE, www.onpe.gouv.fr) et aucun terme ne peut être modifié.

Les dossiers complets devront être adressés, au plus tard le **3 avril 2020** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Madame la Directrice de l'ONPE, 63 bis Boulevard Bessières, 75017 Paris.

Une copie de l'ensemble des pièces devra également être envoyée par email à l'adresse suivante :

direction@onpe.gouv.fr

Des éléments d'informations complémentaires, notamment un modèle de convention-type, pourront être obtenus au **01 58 14 22 50** ou/et sur le site de l'ONPE, www.onpe.gouv.fr.

MODE DE SELECTION

Chaque projet sera analysé par deux experts désignés par le conseil scientifique de l'ONPE. Ce dernier pourra auditionner les équipes présélectionnées. Dans ce cas, les auditions auront lieu le **26 mai 2020**

Un ou plusieurs projets pourront être retenus par le conseil scientifique de l'ONPE.

Après avis de ce dernier, le conseil d'administration du GIP Enfance en Danger décidera de l'opportunité du financement.

La décision sera transmise aux équipes courant **juillet 2020**.